1- Créer son compte sur Impots.gouv ?





B- Cliquer sur « créer votre espace »

		of the second division in which the real of the local division in which the real division is not the real division of the real division is not the real division of the real divi	and the second division of the second divisio	and the second	
(C)	criptionpro impots.gouv.fr/opale_inscription/indexCrex 🔎 = 🔒 🕈 🛛 📷 msn	Impots.gouv.fr - Accueil	遵 impots.gouv.fr - Abonnem 🗙		↑ ★ ₽
× 🍃 bing	🐼 🏁 🛋 🖪		🖸 🖒 📮 👀	1. Jan	000
x bing impols.gouv.	Image:	ace : e électronique		A A A A A A A A A A A A A A A A A A A A A A A A A A A A A A A A A A A A A A A A A A A A A A A A A A A A A A A A A A A A A A A A A A A A A A A A A A A A A A A A A A A A A A A A A A A A A A A A A A A A A A A A A A A A A A A A A A A A A A A A A A A A A A A A A A A A A A A A A A A A A A A A A A A A A A A A A A A A A A A A A A A A A A A A A A A A A A A A A A A A A A A A A A A A A A A A A A A A A A A A A A A A A A A A A A A A A A A A A A A A A A A A A A A A A A A A A A A A A A A A A A A A A A A A A A A A A A A A A A A A A A A A A A A A A A A A A A A A A A A A A A A A A A A A A A A A A A A A A A A A A A A A A A A A A A A A A A A A A A A A A A A A A A A A A A A A A A A A A A A A	<u>00</u>
😨 🧔 🖸					FR 🔺 🏴 🛱 💭 🌓 10:24 🚺

C- Compléter le formulaire puis le retourner au centre des impôts dont vous dépendez.

		a invest and the Alexander V	- 0 <mark>- X-</mark>
× bing	wordportum operational and the second		000
× bing impols.gouv.fr i Professi Professi % Outliter	All	2 1 (R)	000
Co ele Mo (82 Co Co M Co	nfirmez votre adresse ctronique : t de passe : aractéres minimum et 20 caractères maximum. Las chiffres el les lettres sont autorisés). nfirmez votre mot de passe : ordonnées ordonnées onsieur (Nom) (Prénom) uel est votre sumom ? (Réponse à la question de confiance)		FR ⊾ № № № 41 1025

D- Vous recevrez dans les jours suivants par envoi postal des codes d'activation. Il suffira alors de se rendre sur impots.gouv dans la rubrique « Activez votre espace »

10	and the second se		
🗕) 🕞 🥔 https://inscriptio	onpro impots.gouv.fr/opale_inscription/indexCret 🔎 🖛 🚔 C 🛛 🔀 msn 🧕 🔮 Impots.gouv.fr - Accueil	impots.gouv.fr - Abonnem ×	↑ ★
bing 🕨	in an	🔼 🜓 🗭 🐲 🛷	00
impots.gouv.fr			
	DFESSIONNELS		
	Professionnels		
	Pour accéder à vos services en ligne, vous devez d'abord créer votre espace : choisissez la procédure qui vous convient.		
	Quelle que soit la procedure choisie, vous devrez mentionner une adresse electronique ainsi que le ou les SIREN concernés.		
Quitter			
3	Vous souhaitez créer un espace pour votre propre entreprise : optez pour le mode simplifié		
	V tere etape : creez votre espace		
	2ème étape : Activez votre espace		
	Vous souhaitez créer un espace pour l'entreprise que vous représentez		
3	ou vous souhaitez créer un espace unique pour différentes entreprises :		
	optez pour le mode expert		
	> 1ère étape : Créez votre espace		
	2ème étape : Activez votre espace		
🦻 🧿 🔯			FR 🔺 🏴 🛱 🙄 🌓 10:24 08/10/2014

2- Comment puis-je accéder à mon avis de CFE et payer ?

Pour accéder à votre avis de CFE, à partir de début novembre, rendez-vous dans votre espace Professionnel, et cliquez sur "Consulter > Compte fiscal"

Dans le menu de couleur bleue, avec votre souris, sans cliquer, survolez : « ACCES PAR IMPOTS » puis "Contribution Economique Territoriale ou TP" puis "Cotisation foncière des entreprises ou TP" puis dans "Ensemble des adresses", choisissez la bonne adresse, enfin cliquez sur "Avis d'imposition "

Un écran " Accès au compte fiscal > Tableau des avis d'imposition CFE " s'affiche, avec la liste des années visées.

Choisissez l'année, en cliquant par exemple sur " Année 2014», un tableau s'affiche. Dans la colonne " Nature de l'avis «, sélectionnez l'avis souhaité.

L'avis de CFE s'affiche et peut être imprimé et payé directement : Un simple clic sur le bouton **"Payer"** situé au-dessus de l'avis vous permet d'accéder, sans saisie des références, au service de paiement.

Deux autres modalités pour payer votre CFE en ligne,

- Dans votre espace professionnel, en cliquant sur l'onglet " payer les autres impôts"

- Ou bien, après vous être muni de votre avis d'acompte et de vos coordonnées bancaires, directement sur <u>www.impots.gouv.fr</u>, rubrique Professionnels > "je paye directement en ligne la CFE et la taxe foncière".

Saisissez votre numéro SIRET dans le cadre "numéro fiscal » puis laissez-vous guider.